

M. Benabdellah décline à Agadir les grands axes de son département en matière d'habitat

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 10-12-2012 13:08:00

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la politique de la ville Mohamed Nabil Benbdellah a décliné, samedi à Agadir, les grands chantiers et principaux axes de réformes qui sous-tendent l'action de son département, particulièrement en matière de lutte contre l'habitat insalubre ou menaçant ruine.

Le ministre a rappelé, lors d'une conférence-débat sur le «rôle du logement social dans la lutte contre l'habitat insalubre et l'habitat menaçant ruine», que ce secteur est marqué par un déficit en logements de l'ordre de 840 mille unités, par une non-adéquation entre l'offre et la demande et des difficultés d'accès aux crédits bancaires.

Parmi les mesures initiées pour redresser cette situation, il a cité la mise en place d'une stratégie intégrée d'intervention pour la lutte contre l'habitat insalubre dans le cadre de la politique de la ville, le renforcement et la diversification du produit de l'habitat social, outre une série de réformes d'accompagnement.

Il a ainsi évoqué le programme «villes sans bidonvilles» visant l'éradication des bidonvilles dans 85 villes au profit de près de 1,8 million d'habitants, le programme d'intervention dans l'habitat non-réglementaire destiné à doter les zones concernées en équipements d'infrastructures et de proximité en vue de régulariser la situation urbanistique et d'intégrer les quartiers cibles dans le tissu urbain, et le programme d'intervention dans l'habitat menaçant ruine portant sur plusieurs types de tissus urbains.

En matière de renforcement et de diversification de l'offre en habitat social, le ministre a fait état du lancement de logements à 140 mille dh et à 250 mille dh, précisant que le recours à ces deux produits a permis de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre l'habitat insalubre, de prévenir sa prolifération et de répondre aux besoins en logements d'une large couche de ménages à revenus limités.

Côté réformes d'accompagnement, il a cité l'intégration de la lutte contre l'habitat insalubre dans un processus de convergence dans le cadre de la politique de la ville, le renforcement de l'offre foncière, la mobilisation des ressources du Fonds de solidarité habitat, la mise en place de guichets uniques pour faciliter et activer les procédures d'autorisation, les facilités d'accès aux crédits bancaires (FOGARIM), en plus d'autres mesures incitatives en faveur des promoteurs immobiliers.

De son côté, le maire de la ville d'Agadir Tarik Kabbaj est revenu sur le contexte de la prolifération des bidonvilles dans cette cité pourtant complètement reconstruite après le séisme de 1961, notant que malgré les efforts déployés durant les années 80, l'Etat n'est pas parvenu à venir à bout de ce phénomène, en raison de l'attractivité de la ville d'une part et de l'inefficacité des politiques publiques en matière de logement.

Il a estimé que le résultat en est qu'en 2003, on a recensé 13 mille barques en plus d'autres constructions à risques, déplorant au passage les pertes de +montants colossaux d'argent+ en raison notamment de l'absence d'une politique de la ville +sereine, partagée et horizontale+ qui soit basée sur des documents d'urbanisme et des plans d'aménagement.

D'autres intervenants (du Groupe Al Omrane et du Groupe Alliance Développement, en particulier) sont revenus sur les actions menées par leurs institutions respectives en matière de logements et de lutte contre l'habitat insalubre.

Initiée par l'Alliance des indépendants (ADI- section d'Agadir), cette rencontre s'articule autour de trois ateliers traitant de la +réglementation et procédures: l'administration publique au service du logement social+, +les standards de qualité du bâtiment et l'intégration du logement social dans une politique de la ville maîtrisée+ et +la classe moyenne : L'adéquation offre et prix ?

MAP